



**PROCÈS-VERBAL DE LA 609^e RÉUNION RÉGULIÈRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 17 septembre 2020 à 13h
(ZOOM)

Présences

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absence

M. Sylvain Beaudry, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX609-17-09-2020-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal des 607^e et 608^e réunions
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS de juin, juillet et août 2020
6. Rapport des officières et des officiers
7. Consultations
 1. Candidature au rectorat
 2. Renouvellement du mandat du doyen de la gestion académique des affaires professorales
8. Assemblée générale statutaire – 24 septembre 2020
9. Publicité dans *Le Nouvelliste*
10. Affaires nouvelles
 1. Congé de maternité - étudiant.e.s
 2. Bénévolat
11. Date de la prochaine réunion : 1^{er} octobre 2020
12. Clôture de la réunion

CX609-17-09-2020-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à toute l'équipe.

CX609-17-09-2020-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX609-17-09-2020-03 Lecture et adoption des procès-verbaux des 607^e et 608^e réunions

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 607^e et 608^e réunions du comité exécutif tenues respectivement le 27 août et le 10 septembre 2020.

CX609-17-09-2020-04 Affaires découlant

Le secrétaire indique que les textes pour le bulletin *L'Œil ouvert* de septembre doivent être déposés dans le *DropBox*. Après la révision de ceux-ci, le CAU procédera à l'édition du bulletin.

Le CAU indique que la liste des professeur.e.s admissibles à l'entente découlant du grief sur les conséquences du lock-out a été révisée par le Syndicat. Elle sera envoyée à la direction des relations de travail prochainement.

CX609-17-09-2020-05 Correspondance et information

1. RAS de juin, juillet et août 2020

Le président précise que les retenues à la source ont été payées :

Juin : ARC : 4 603 \$; MRQ : 9 597 \$;

Juillet : ARC : 1 387 \$; MRQ : 2 655 \$;

Août : ARC : 1 697 \$; MRQ : 3 325 \$.

CX609-17-09-2020-06 Rapports des officières et des officiers

Président

- Le président informe ses collègues qu'un comité de la CDDD s'est réuni en matinée pour conseiller la VREF sur le développement de la formation à distance. Une rencontre est prévue aux deux semaines.
- Le président revient sur une rencontre du CRT conjoint. Il a été notamment question des administrations déléguées et d'une réflexion sur la structure organisationnelle de certains départements.
- Le président indique qu'une réunion de l'Intersyndicale s'est tenue le 4 septembre. Il s'agissait d'une première rencontre depuis le début de la crise sanitaire. Le président a présenté aux membres de l'Intersyndicale et des membres associés la proposition du secrétaire de produire un numéro spécial de *L'Œil ouvert* portant sur la Covid-19. Une autre réunion est prévue pour le 25 septembre pour discuter des ressources humaines à l'UQTR et des relations de travail.

VPRT

- La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPRT mentionne qu'une rencontre du CRT conjoint s'est déroulée le 16 septembre. Il a notamment été question de l'entente découlant du grief sur les conséquences du lock-out. Le RRUQ doit consulter ses instances pour valider les possibilités de règlement (option à choisir par les professeur.e.s). Par conséquent, l'entente ne pourra être signée qu'en

décembre, retardant de ce fait la consultation des professeur.e.s sur l'option à choisir par chacun et chacune.

- La VPRT revient sur la mise en demeure envoyée par une firme privée à deux professeur.e.s. L'Université ne veut pas intervenir dans le dossier avant qu'il y aille une poursuite. La VPRT insiste sur le fait que l'Université doit prendre fait et cause pour ces deux professeurs.e.s. Pour le moment, l'Université n'a contacté que les assureurs.
- La VPRT poursuit en indiquant qu'une professeure fait l'objet de mises en demeure de la part d'étudiant.e.s. L'Université n'a toujours pas annoncé qu'elle prendra fait et cause pour la professeure, même si une poursuite est entamée par les étudiant.e.s. La VPRT se dit très préoccupée par ce refus de l'Université de protéger les professeur.e.s. À la dernière réunion du CRT, une discussion portant sur une intervention de l'Université immédiate, dans une telle situation, devrait faire l'objet d'une clause dans la prochaine convention collective.
- La VPRT revient sur le projet-pilote concernant le processus d'embauche. Le document devrait être prêt pour l'assemblée générale.
- La VPRT indique qu'il y a une réduction des groupes-cours, ce qui vient en contradiction avec la lettre d'entente signée. La professeure ayant perdu son cours a conçu un nouveau cours durant l'été pour ne pas se retrouver en dette. La VREF a été mise au courant de la décision prise par le doyen des études.
- La VPRT présente la clause résolutoire d'un nouveau professeur. Celui-ci devra devenir membre de son ordre professionnel. Pour ce faire, il devra travailler 1 600 heures à l'extérieur, il aura en conséquence une double rémunération. Des discussions avec l'administration de l'Université sont en cours pour trouver un accommodement. La convention collective 2018-2022 n'autorise qu'une seule journée par semaine pour un travail extérieur, alors que le professeur désire travailler 2 journées par semaine.
- Concernant les dégagements en recherche, le CRT désire instituer un comité, mais la VPRT veut d'abord un comité interne afin de consulter les principaux intéressés. Dans un premier temps, les directions des centres et des instituts pourront être rencontrées, puis les professeur.e.s. Le président se propose pour rencontre les directions mentionnées. Concernant les dépenses admissibles sur l'annexe C – Fonds départementaux de recherche –, le sujet pourrait faire l'objet d'un point de discussion dans une réunion du conseil syndical.

VPAS

- Le VPAS indique que l'Université serait favorable à ce qu'un.e professeur.e réclame une rémunération moindre, dans le cadre d'une formation (service à la collectivité – art. 22.13 CC) pour notamment un OBNL qui possède peu de ressources financières. Le VPAS se questionne sur la possibilité d'ajuster les montants de rémunération ou encore sur la possibilité de permettre le bénévolat.

VPAU

- Le VPAU revient sur la rencontre préparatoire à la commission des études tenue le 15 septembre.

- Le VPAU partage les sujets de discussion issue du Forum des partenaires du 17 septembre en matinée. Il a été question des mesures de confinements et des cours en présentiel. Le VPAU indique que des étudiant.e.s ayant un cours en présentiel et un autre en distanciel immédiatement après ce cours doivent se trouver un local. Questionné à ce sujet, le doyen des études affirme qu'il en revient aux professeur.e.s de s'occuper de ces étudiant.e.s. L'AGE UQTR travaille sur ce dossier.
- Concernant un sondage provenant du vice-rectorat des ressources humaines, *Comment ça va?*, le VPAU a demandé aux membres du Forum à ce que les différents syndicats et associations travaillent avec l'administration de l'UQTR, et vice-versa, pour mener à bien le sondage, mais surtout pour les actions à entreprendre à la suite de la constatation des résultats.

VPSC

- La VPSC indique qu'un sous-comité du 50^e s'est rencontré le 8 septembre pour discuter de l'enregistrement des capsules vidéos. Le début du tournage aura lieu en novembre.
- La VPSC confirme que le souper d'accueil des nouveaux et nouvelles professeur.e.s aura lieu le mercredi 30 septembre à l'Auberge du Lac St-Pierre, à Trois-Rivières. Jusqu'à maintenant, il y aura une participation de six professeur.e.s, en plus des membres du comité exécutif.
- La VPSC mentionne qu'une conférence est organisée par le comité des services à la collectivité le 6 octobre. Le stress sera le sujet abordé.

Secrétaire

- Le secrétaire indique que le site Internet sera présenté officiellement lors de l'assemblée générale du 24 septembre. La version finale sera en ligne dans les jours qui suivront. Il ne reste que la migration du site à réaliser.
- Le secrétaire signale que le deuxième numéro de *L'Œil ouvert* sera produit d'ici la fin du mois.

CX609-17-09-2020-07 Consultations

1. Candidature au rectorat

Les membres du comité exécutif discutent de la rencontre de M. Christian Blanchette, candidat au poste de recteur, avec les professeur.e.s le 10 septembre dernier.

Le CAU indique que, conformément à la règle 14 régissant les consultations pour la désignation des cadres supérieurs et des doyens de l'UQTR, le comité exécutif est tenu de réaliser une consultation des professeur.e.s. Cette consultation se tiendra en ligne du 18 au 25 septembre 2020.

La VPRT quitte la réunion.

2. Renouvellement du mandat du doyen de la gestion académique des affaires professorales

Le CAU indique qu'une autre consultation, conformément à la règle 14, se tiendra pour le renouvellement du mandat du DGAAP. Cette consultation se déroulera au

mois d'octobre, une fois que le processus officiel de renouvellement enclenché par le secrétariat général de l'UQTR.

CX609-17-09-2020-08 Assemblée générale statutaire – 24 septembre 2020

Le secrétaire présente les dernières informations à transmettre aux membres lors de l'assemblée générale statutaire du 24 septembre. Une proposition de diaporama (PowerPoint) sera acheminée aux officiers et officières afin que tout un chacun complète sa partie.

CX609-17-09-2020-09 Publicité dans Le Nouvelliste

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU présente une proposition de partenariat avec le quotidien *Le Nouvelliste*. Celui-ci soulignera son 100^e anniversaire en octobre. Le Syndicat est appelé à acheter un espace publicitaire similaire à celle parue le 30 octobre 2019.

CONSIDÉRANT le 100^e anniversaire du journal *Le Nouvelliste*;
CONSIDÉRANT l'achat d'une publicité dans ce journal en 2019;
CONSIDÉRANT la proposition d'obtenir une publicité gratuite à l'achat d'un bandeau publicitaire au coût de 645\$;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de procéder à l'achat d'un bandeau publicitaire (1/5B) dans l'édition du 31 octobre 2020 du journal *Le Nouvelliste* pour la somme de 645 \$ et de choisir le 24 octobre 2020 pour la publicité gratuite.

CX609-17-09-2020-10 Affaires nouvelles

1. Congé de maternité – étudiant.e.s

Le VPAS interpelle ses collègues au sujet des congés de maternité accordés aux étudiant.e.s. Il indique que les organismes subventionnaires allouent une année de congé, tandis que l'université accorde 2 sessions. Il aimerait connaître l'opinion de l'AGE UQTR à ce sujet. L'Intersyndicale pourrait aussi être saisie du sujet de discussion le cas échéant.

2. Bénévolat

Le VPAS indique recevoir, à titre de professeur, des demandes provenant de la population pour faire du bénévolat lors d'activité, par exemple à la journée porte ouverte du *Lampsilis*. Les membres du comité exécutif échantent sur les possibilités de recourir au bénévolat sans contrevenir à la convention collective des travailleurs-étudiants. Le sujet pourrait faire l'objet d'un point dans une réunion de l'Intersyndicale.

CX609-17-09-2020-11 Date de la prochaine réunion

Le secrétaire annonce que le comité exécutif se réunira le 1^{er} octobre 2020.

CX609-17-09-2020-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 20.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre